

Province de Québec
Municipalité de Saint-Valère
Lundi 7 janvier 2019

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue lundi le 7 janvier 2019 à la salle municipale, de 20 h à 20 h 45.

Sont présents: Madame Valérie Fortier
 Messieurs Denis Bergeron
 Guy Dupuis
 Marcel Larochelle
 Éric Morissette
 Yvon Martel

La séance est ouverte à 20 h par le maire, monsieur Marc Plante, qui est le président de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

- 1-2019 Lecture et adoption de l'ordre du jour.
Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Denis Bergeron que l'ordre du jour est adopté tel que lu.
- 2-2019 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 3 décembre 2018.
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyée par Valérie Fortier que le procès-verbal de l'assemblée du 3 décembre 2018 est accepté tel que déposé.
- 3-2019 Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 13 décembre 2018.
Il est proposé par Guy Dupuis et appuyé par Éric Morissette que le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 13 décembre 2018 avec la modification suivante : Loisir sera modifiée par l'ajout de Loisir et Communautaire et charge immobilisation par immobilisation.
- 4-2019 Adoption des comptes.
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Marcel Larochelle que les comptes sont acceptés tels que présentés.

Voir la liste des comptes fournisseurs annexée.
- 5-2019 Adoption de l'avis de motion pour le règlement numéro 366-2019 sur la taxation 2019.
Monsieur Éric Morissette, conseiller, présente et donne avis de motion qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, sera présenté avec dispense de lecture pour adoption, le règlement numéro 366-2019 afin de déterminer les taux de taxation pour l'année 2019.
- 6-2019 Adoption de l'avis de motion pour le règlement numéro 367-2019 sur la vidange des fosses septiques 2019.
Monsieur Guy Dupuis, conseiller, présente et donne avis de motion qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, sera présenté avec dispense de lecture pour adoption, le règlement numéro 367-2019 afin de déterminer les taux de taxation pour la vidange des fosses septique pour l'année 2019.
- 7-2019 Autorisation de signature de contrat de l'adjointe administrative.
Il est proposé par Guy Dupuis et appuyé par Éric Morissette que le Conseil autorise la signature de contrat de travail de l'adjointe administrative, madame Guylaine Bergeron.

- 8-2019 Sécurité incendie – Schéma couverture risques révisé MRC d'Arthabaska : adoption du plan de mise en œuvre.
Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Marcel Larochelle le Conseil met à l'étude le schéma de couverture de risques révisé de la MRC d'Arthabaska pour fins d'adoption du plan de mise en œuvre et ce, suite à une discussion avec le maire Marc Plante.
- 9-2019 Demande d'autorisation passage « Boucle du Grand défi Pierre Lavoie ».
Il est proposé par Guy Dupuis et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil autorise le passage de l'événement de la « Boucle du Grand défi Pierre Lavoie » 2019 sur le territoire de la municipalité selon le plan proposé au courriel reçu de monsieur Xavier Massicotte de l'équipe logistique.
- 10-2019 Demande subvention 9-1-1 programme de soutien financier Sécurité Publique - Volet 2.

ATTENDU QUE le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron que le que Conseil autorise que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000 \$, dans le cadre du Volet 2 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 12 000 \$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 2 000 \$;

Que la municipalité autorise le directeur général, monsieur Jocelyn Jutras à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.
- 11-2019 Renouvellement adhésion ADMQ 2019.
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil autorise le paiement à l'ADMQ de la cotisation ainsi que l'assurance responsabilité professionnelle pour l'année 2019 du directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jocelyn Jutras, au montant de 811 \$ plus les taxes.
- 12-2019 Paiement de la quote-part RISIB pour l'année 2019.
Il est proposé par Guy Dupuis et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil accepte le paiement de la quote-part 2019 de la Régie Intermunicipale de Sécurité Incendie de Bulstrode au montant de 89 384,60 \$ payable en quatre versements égaux de 22 346,15 \$, soit les 15 février 2019, 15 avril 2019, 15 juillet 2019 et 15 octobre 2019.

- 13-2019 Résolution pour le taux d'intérêt pour les comptes passés dus pour l'année 2019.
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Yvon Martel que les comptes impayés pour l'année 2019 porteront intérêt au taux annuel de 10 % plus une pénalité qui est égale à 0,5 % du montant principal impayé par mois complet de retard et ce, jusqu'à concurrence de 5 % par année pour les droits de mutation de la MRC.
- 14-2019 Paiement de la quote-part 2019 de la MRC d'Arthabaska.
Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil autorise le paiement de la quote-part de la MRC d'Arthabaska au montant de 156 078 \$ payable en 5 versements de la façon suivante pour l'année 2019 : 1^{er} versement de 47 353 \$ le 1^{er} février, 2^e versement de 9 346 \$ le 1^{er} avril, 3^e versement de 47 353 \$ le 1^{er} mai, 4^e versement de 47 353 \$ le 1^{er} août et le 5^e versement de 4 673 \$ le 1^{er} octobre 2019.
- 15-2019 Paiement SPAA entente 2019.
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil autorise le paiement de la contribution 2019 suite au renouvellement de l'entente 2019 avec la Société de protection des animaux d'Arthabaska au montant de 2 586,72 \$ payable en deux versements égaux, soit le premier effectué immédiatement et le deuxième le 1^{er} juillet 2019.
- 16-2019 Paiement budget Rouli-Bus pour l'année 2019.
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Guy Dupuis que le Conseil autorise le paiement de la contribution 2019 au budget de Rouli-Bus au montant de 3 731 \$.
- 17-2019 Demande programme d'emploi d'été 2019.
Il est proposé par Éric Morissette et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Jocelyn Jutras à faire la demande de subvention au programme d'emploi d'été 2019 et autorise à signer tous les documents pertinents au dépôt de ladite demande.
- 18-2019 Nomination comité sélection engagement coordonnateur(trice) de loisirs.
Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Denis Bergeron que le Conseil autorise la nomination d'un comité de sélection pour l'engagement de coordonnateur(trice) en loisirs, ce comité sera formé de monsieur Marc Plante, maire, monsieur Jocelyn Jutras, directeur général, madame Myriam Gosselin, coordonnatrice en loisirs ainsi que de madame Valérie Fortier, conseillère.

Monsieur Philippe Habel, inspecteur en bâtiment et environnement, a déposé la liste des permis émis pour octobre, novembre et décembre 2018.

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions suivantes :

4-2019, 5-2019, 6-2019, 7-2019, 10-2019, 11-2019, 12-2019, 13-2019, 14-2019, 15-2019, 16-2019, 17-2019, 18-2019.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 9^e jour du mois de janvier deux mil dix-neuf.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras

Lecture de la correspondance.

Le directeur général donne lecture de la correspondance.

Gouvernement Québec, MELCC : Fonds vert

Infrastructures : Volet programmation travaux – acceptation

MAMH : Acceptation programmation travaux révisés

Sécurité publique Québec : Estimé facture année 2019 services Sûreté du Québec

CPTAQ : Confirmation réception demande autorisation Ferme Kiki s.e.n.c.

Innovation, Sciences et Développement économique Canada : Modification droits en vigueur en 2020

MRC d'Arthabaska : Règlements numéros 387, 388, 389, 390 et 391.

Fédération Canadienne des Municipalités : Formulaire demande d'adhésion 2019-2020

Fondation Hôpital HDA : Autocollant symbole soutien envers la Fondation.

Revues/dépliants : Le mensuel de Saint-Valère, Le Livre Blanc des Illuminations : 2018, Convergence SST, La Voix du Vrac, URBA.

Cartes de Noël : Député Alain Rayes, Député Éric Lefebvre, Carrefour d'entraide Bénévole, Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska Hydraulique Vigneault, Ville de Victoriaville François Pépin dg, Morency Société d'Avocats, Gagné Bélanger Thériault Avocats, Relais Expert-Conseil, Ville de Victoriaville André Bellavance maire, Carrière P.C.M inc., Pipeline et Terminaux-Canada, Centre-du-Québec, Soudure G. Crête, Sûreté du Québec, Comité de Noël du partage de Saint-Valère, Robitaille Équipement inc., MRC d'Arthabaska, Corporation Développement Économique Victoriaville et sa Région, L'APPUI Centre-du-Québec, Partenaires 12-18, La Société Mutuelle des Municipalités du Québec.

19-2019

Clôture de la séance.

Il est proposé à 20 h 45 par Marcel Larochelle que la séance est levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord. En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Marc Plante
Maire

Marc Plante
Maire

Jocelyn Jutras,
Directeur général
et secrétaire-trésorier